

L'Edito de Madame Le Maire

Madame, Monsieur, Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Dans un point de situation du 23 décembre, Mme La Préfète de la Somme a porté notamment à la connaissance des élus, que « tous les efforts individuels et collectifs doivent être maintenus pour lutter contre la propagation du virus ; de surcroît à quelques jours des fêtes de fin d'année où les interactions sociales vont encore s'accroître ». Dans notre département « la reprise épidémiologique s'accélère et la situation connaît une aggravation extrêmement rapide » ; « toutes les catégories d'âge évoluent défavorablement », « les différents indicateurs (taux d'incidence, taux de reproduction), sont toujours à un niveau élevé et en augmentation avérée par rapport au 3 décembre ».

La covid19 a fortement impacté le déroulement de 2020, et laissé des traces sur les plans humains et économiques. Je pense en particulier aux personnes décédées (en France, la barre des 62 000 morts a été franchie), à celles atteintes du virus, aux personnes réputées seules, fragiles, aux personnes exposées (dont les personnels de santé), aux professionnels de plusieurs secteurs d'activité dont les « rideaux sont toujours en berne », pour ne citer que les restaurants, les bars, le monde du spectacle, de la culture, du sport.

Comme vous le savez, les manifestations publiques restent interdites ; **aussi avons-nous pris l'option d'annuler la cérémonie des vœux à la population, prévue initialement le dimanche 10 janvier (11 h)**. Nous précisons que les diplômés 2020 de la commune, déclarés en mairie, se verront remettre comme prévu une carte cadeau. Il en est de même pour les heureux parents des enfants nés en 2020.

Par l'intermédiaire du bulletin municipal de Janvier, nous dresserons ce qu'il convient d'appeler un premier bilan depuis notre entrée en fonction en juillet 2020 et l'énoncé d'axes de travail ; l'esquisse de perspectives pour l'année à venir. En raison du peu de lisibilité (Covid oblige), la prudence est de mise.

Par le biais de ce bulletin, j'ai le plaisir de vous communiquer le calendrier des manifestations des associations et de la municipalité, inscrites à l'agenda 2021. En raison de la crise sanitaire, nul besoin de préciser que celui-ci revêt un caractère prévisionnel.

Malgré toutes les contraintes liées à ce virus, je tiens à vous souhaiter à titre personnel et au nom de la municipalité, de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous présente mes vœux les meilleurs, de joie, de bonheur et surtout de santé pour l'année qui arrive, qui souhaitons-le, nous permettra de retrouver à court terme des temps de partage et de convivialité.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Madame Le Maire – Dominique MALLET

Vivemint 2021 !

Jean-Mary THOMAS



O sé nn'in ramintuverons éd 2020 ! Tchèche qui l'érouot maginé qu'o z'éroèmes quasimint passé l'mitan dl'énée confinés pi raconfinés ? Parsonne !

O z'avons dû cangeu no façon d'vive sans d'trop s'égrigneu : laveu nos mains tous les chonq minutes - mette un muche-musieu dsus no brongne - éternueu dins sin tcheute - né s'moutcheu qu'dins un mouchouèr in papieu - sé tnir à pus d'un mète dé zz'eutes et pis ch'pompon : pus d'fricassée d'musieu ! Achteure i feut no dire bonjour avec sin pieud, sin tcheute, sin jnou o ch'qu'o voleu ! meume pus l'drouot f'foaire un pipe o bien un tchot bé à nos gins pis à chétlo qu'o z'aimons bien ! Ch'est conme o pis ch'est toute !

Achteure, quant o voués alintour éd nous el malheur qué ch'meudit virusse il o smé, o no disons équ si o volons l'déjoutcheu i feut ll'impétcheu d'imbréneu no vies conme i foait !

El pus pire ch'est chétlo qui sé sont in-allés à teupes ! des viux pis des pus jonnes étou. Mais y o gramint d'gins qui z'ont ieu à rfouaire o bien qui z'ont perdu leu boussole : chétlo qui z'ont perdu leu z'ouvrage o bien, à l'arbout, chétlo qui nn'ont trop conme chés sognants, y o chés boutiques pis chés commerces freumés, chés viux in moaison d'étraite qui n'peut'té point vir leu tchots éfants, chés maristés pis chés enseignants qui n'vouait'té pus chés élèves, chés étchipes éd fotbale et pis zz'eutes qui n'jut'té pus, pis coère et pis coère ...

Conme vous, éj m'y connouos dins chés virusses conme chés coéchons à zz'étoèles ! o n'érouait' t point d'fiate à attinde éd mi si j'vo disouais d'foaire chi putôt qu'cho ! o n'srouait'té point rapuré pour o. Alors, pour én point pétcheu vo crac, pour effouailleu ch'Covid éd brin lo pis pour équ l'énée 2021 al fuche racachante, préneu bien soin d'vous, conme o o prindreu étou soin dé zz'eutes.

A foait qu'à chés bieus jours, o porons insanne alleu noéyeu no gargate avec eine boène pinte éd bière à l'sinté d'tertous.

PS : Brigitte al vient d'm'invoéyeu un touite pour ém dire équ no Présidint il avouait pétché chol Covid ! Né l'répéteu point, al frouait s'lippe !

Vivement 2021 !

On s'en souviendra de 2020 ! Qui aurait imaginé que nous aurions presque passé la moitié de l'année confinés puis reconfinés ? Personne !

Nous avons dû changer notre façon de vivre sans trop nous plaindre : nous laver les mains toutes les cinq minutes – nous mettre un masque sur la figure – éternuer dans son coude – se tenir à plus d'un mètre des autres et puis, le meilleur : plus d'embrassades ! Maintenant il faut se dire bonjour avec le pied, le coude, le genou ou ce que vous voulez ! Même plus le droit de faire un baiser ou une bise à nos parents et à ceux que l'on aime bien ! C'est comme ça !

Maintenant, quand on voit autour de nous le malheur que ce maudit virus a semé, on se dit aussi que si on veut le débusquer, il faut l'empêcher d'embarbouiller nos vies comme il le fait. Le pire c'est ceux qui sont morts ! Des vieux mais des jeunes aussi. Mais beaucoup de personnes ont été malades ou perdent la tête : celles qui ont perdu leur travail ou bien, au contraire, celles qui ont en trop comme les soignants, il y a les magasins et les commerces fermés, les vieux en maison de retraite qui ne peuvent plus voir leurs petits-enfants, les instituteurs et les enseignants qui ne voient plus les élèves, les équipes de football et les autres qui ne jouent plus et encore et encore ...

Comme vous, je m'y connais dans les virus comme les cochons aux étoiles ! Donc vous ne me feriez pas confiance si je vous disais de faire ceci plutôt que cela ! Vous ne seriez pas rassuré pour autant !

Alors, pour ne pas tomber malade, pour chasser ce sale Covid et pour que l'année 2021 soit agréable, prenez bien soin de vous, comme ça vous prendrez aussi soin des autres. Ainsi, aux beaux jours, nous pourrons ensemble aller boire une bonne bière à la santé de tout le monde.

PS : Brigitte vient de m'envoyer un tweet pour me dire que notre Président avait attrapé la Covid ! Ne le répétez pas, elle serait fâchée.

Tout d'abord, merci Jean-Mary pour cette contribution haute en couleurs !

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Natif de Bourseville, je quitte la région à 14 ans pour quelques études techniques. Je rejoins ensuite l'entreprise LAPERCHE d'Escarbotin et pars 7 ans à Toulouse pour une activité commerciale. En 1976 je remonte à Paris, complète ma formation au CNAM (Marketing) et achète ma maison à Woignarue où je m'installe définitivement en 1995. LAPERCHE rejoint alors le groupe industriel ASSA ABLOY et je termine ma carrière professionnelle à Oust-Marest en 2009.

Comment vous est venue cette passion pour la langue picarde, l'histoire locale, le patrimoine culturel, industriel de notre « petite région » dénommée le Vimeu ?

Ch'picard jé ll'ai chuché dins min ber étant piot ! (le picard je l'ai « bu » dans mon berceau quand j'étais bébé). Mon grand-père était maréchal-ferrant et mes premiers mots de picard, je les ai entendus derrière les chevaux des cultivateurs de Bourseville et Woignarue ou dans le bistrot de ma grand-mère. Plus tard, mes rencontres avec Charles LECAT (1976) et l'équipe de Ch'Lanchron (1981), m'ont conduit à m'impliquer dans le patrimoine matériel et immatériel du Pays de Vimeux.

Vous avez créé en juin 2009 l'association DÉMUCHER*, localisée à Abbeville : y'a-t'il eu un événement déclencheur ? Quel est son but ?

En 1980, des cantonniers nettoient les bas-côtés de la route entre Bourseville et Martaigneville ; ils jettent dans un camion le haut de la croix de Bourseville. Jacques Dulphy m'appelle, la croix est mise à l'abri dans la briqueterie, restaurée et réinstallée un an après. La même année je retrouve la croix de pierre de la Molière dans le canal près duquel elle était ! C'est à ce moment-là que je prends conscience de la fragilité du patrimoine rural et décide de « faire » quelque chose quand je serai retraité. Presque 30 ans plus tard, l'association DÉMUCHER est créée avec comme objectif la découverte et la valorisation des patrimoines régionaux au sens large. Notre première publication « Balades Historiques et Culturelles in Vimeux » paraît en 2010. Ouvrage bilingue (FR – ANG), il recense par un circuit les 41 croix de tuf de la région, parle du patrimoine des villages traversés et de tout ce qui fait la culture du Pays de Vimeux.

Dans votre ouvrage, OUVERT FERMÉ Histoires de clefs, de robinets en pays du Vimeu - foyer d'hommes ingénieurs, paru en 2015 **, vous retracez l'histoire de la serrurerie, de la fonderie et de la robinetterie, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Au détour, vous consacrez un chapitre aux acteurs locaux parmi lesquels Charles Lecat (1898-1988). Outre le fait que la salle des fêtes communale porte son nom, pourriez-vous donner quelques indications sur cet auteur ? Sur ses publications ? C'est impossible de parler de Charles LECAT en trois lignes car si quelqu'un a marqué l'histoire de Woignarue, c'est bien lui. Avec d'autres personnes qui l'ont bien connu nous pourrions en reparler si vous le voulez ? Néanmoins en cette période agitée et pour ceux qui ont son recueil « Rêderies », je leur conseille de lire, page 9, « In-ne drôle dé maladie ».

C'est bien volontiers que nous pourrions revenir lors d'un prochain bulletin municipal sur l'histoire de M. LECAT, et plus largement sur la genèse de votre ouvrage.

L'Association Démucher a publié :

- . 2010 - *Balades Historiques et Culturelles in Vimeux* – 176 pp
- . 2011 - *La serrurerie et la métallurgie du Vimeux* – 16 pp – Extrait de la SEA d'Abbeville
- . 2014 - *Mémoire Industrielle du Pays de Vimeux* – DVD – 1h40
- . 2015 - *OUVERT-FERMÉ, Histoires de clefs, de robinets en Pays du Vimeux, foyer d'hommes ingénieurs*.
- . 2016 – *Abbeville Vizavi* . 50 pp - 22 lieux symboliques vus d'hier et d'aujourd'hui.
- . 2017 : *Louis olivier CHESNAY- Peindre contre la mort – Entretiens avec Danielle*, 110 pp
- . 2018 – *Le Journal inédit de l'Armistice 14-18 de Paul LAPERCHE*. 104 pp



* Association Démucher : www.demucher.fr - courriel : association.demucher@gmail.com

** ouvrage paru en 2015 aux éditions DÉMUCHER-80 Chaussée Marcadé - 80100 Abbeville-40 €

La Cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » du 5 décembre

C'est en comité restreint que s'est déroulée, ce samedi 5 décembre 2020, la cérémonie d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et de la Tunisie. Les participants se sont rendus au pied de la stèle dédiée pour s'y recueillir et y effectuer un dépôt de gerbes. De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi les armées françaises. A la date du « cessez le feu » le 19 mars 1962, « 70 000 ont été blessés, plus de 25 000 sont tombés pour la France ».

Ce semblant de trêve a fait après le 2 juillet 1962, date de l'indépendance, plus de 500 victimes parmi les militaires français. Aussi, la date du 5 décembre symbolise l'unité du monde combattant. Elle a été voulue « pour saluer la mémoire des victimes civiles et militaires et ainsi préserver le devoir de mémoire ».

En ce qui concerne notre village, 31 personnes, nées ou résidant à Woignarue, entre 1954 et 1962, ont participé aux combats en Algérie (29) et au Maroc (2). Par chance, la commune n'a eu à déplorer de victimes.



Au cours de la cérémonie commémorative, Madame Le Maire a invité l'assistance à observer une minute de silence particulière, en la mémoire de Monsieur Gabriel CAILLEUX dont nous venions d'apprendre le décès.

Monsieur Gabriel CAILLEUX est né le 23 octobre 1936 à Hautebut. Il a été incorporé le 6 janvier 1957, envoyé en Allemagne pour y effectuer son service militaire. Rapidement, son régiment (le 1^{er} cuirassier) a été mobilisé pour la guerre d'Algérie. Il a débarqué à Oran le 17 mai 1957. Blessé le 21 août 1958 lors d'une attaque des rebelles. Il a été rapatrié le 28 août à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce (Paris) pour y séjourner 8 mois. Il a été libéré le 17 avril 1959 et réformé le 12 janvier 1960. Monsieur Gabriel CAILLEUX a reçu au bénéfice de ses états de service, différentes distinctions et médailles dont la médaille d'Afrique du Nord (AFN), la croix valeur militaire, la croix du combattant, la médaille commémorative d'Algérie, la médaille Djebel Grand Or, la médaille Reconnaissance de la nation.



Monsieur Gabriel CAILLEUX a été l'un des fondateurs, en 1970, de la section de UNC AFN. Il convient de souligner que ce fut la première section de la Somme ; à l'époque elle était intercommunale. Il en a assuré la présidence durant 49 ans, jusqu'en 2015. Puis il en est devenu Président d'honneur. Au cours de ce parcours, Monsieur Gabriel CAILLEUX a assumé durant 3 ans la présidence de la section départementale.

Les membres de la section communale rencontrés pour la rédaction de cet article (Michel TAVERNIER, Jacques DEVILLERS, Bernard LEGRAND) gardent un souvenir pour le moins ému des congrès d'arrondissement, organisés en 1998 et 2018 et réunissant 17 sections.

Durant sa carrière professionnelle, Monsieur Gabriel CAILLEUX a intégré les services techniques de la commune de 1966 à 1996. Il y a notamment assuré les fonctions de régisseur et de gérant au camping, et de chauffeur du bus scolaire jusqu'à son départ en retraite.

Son engagement citoyen s'est exprimé également par l'intégration du corps des Sapeurs-Pompiers de Woignarue le 1^{er} mars 1969. Il a exercé la fonction de Chef de Corps du 11 Novembre 1982 jusqu'en 1987.

A son épouse, à sa famille, nous présentons l'expression de nos sincères condoléances.

Quelques photos issues de l'album familial et de bulletins municipaux



1984 – Sainte Barbe des Sapeurs-pompiers, avec pour sainte patronne – Maryline, sa fille.



2011 - Association du Jumelage-fête des rois à Wehrden



1998 - Congrès départemental UNC à Woignarue (Anne-Sophie, l'une de ses petites filles en tenue de Marianne, accompagnée de Marina DUBOIS)



20 janvier 2015 - passage de témoin à la Présidence de l'UNC – entre Gabriel CAILLEUX et Michel TAVERNIER (l'actuel président)



Fonction de régisseur et de gérant au camping



2018 – Cérémonie du 11 Novembre – remise de médailles lors du centenaire de la première guerre mondiale 1914-1918

La vie des commissions communales

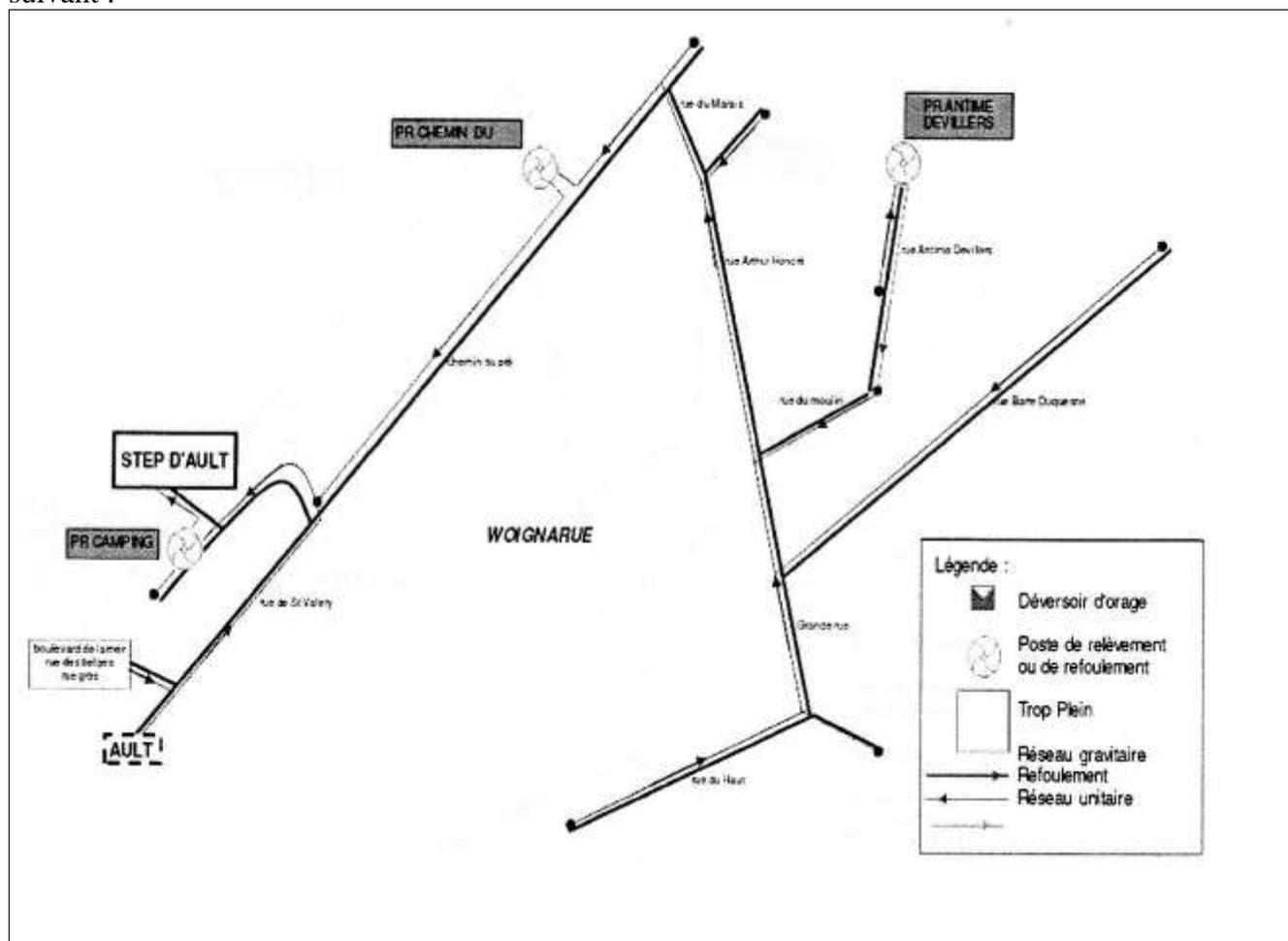
Pour la commission d'appels d'offre

La commune de Woignarue exerce la compétence relative à l'assainissement collectif. Le service de l'assainissement collectif est géré en délégation de service public de type "affermage" par la société Véolia. Le contrat en exercice a été conclu en 2007, pour une période de douze ans. Il a été prolongé par un avenant au contrat, au 1er janvier 2020. Sa durée a été fixée à un an maximum, sans aller au-delà du 31 décembre 2020. La crise sanitaire vécue en mars ainsi que le report du 2ème tour des élections municipales ont fait prendre du retard dans le renouvellement du contrat. La commune a souhaité disposer du temps nécessaire à la conclusion des procédures fixées par la loi, tout en garantissant la continuité dudit service public, au-delà du 31 décembre 2020 et la préservation de l'hygiène publique. Ainsi, une convention de gestion provisoire a été signée avec Véolia, de durée 1 an, soit du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Une consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée en date du 27 octobre 2020. Elle porte sur la passation d'une procédure de mise en concurrence préalable à l'attribution de la délégation du service public de l'assainissement collectif. A cet effet, la commission communale d'appel d'offres s'est réunie en mairie les 24 et 28 novembre afin de procéder à la sélection d'un cabinet d'assistance conseil à maîtrise d'ouvrage. Cette assistance vise à apporter à la collectivité l'ensemble des éléments d'ordre technique, programmatique, juridique, fiscale et financière. Le cabinet retenu est Collectivités Conseils. Une première réunion de travail a eu lieu en mairie le 18 décembre.

De quoi parlons-nous ?

Le réseau communal de collecte et de transport des eaux usées se présente sous la forme du synoptique suivant :



Le réseau comprend 3 postes de refoulement, 25 avaloirs, une longueur de réseau de 13.2 kms (12.4 kms pour le réseau d'eaux usées et 0.8 km de réseau pluvial). En 2019, il compte 456 abonnés (pour 372 branchements), avec pour consommation spécifique par abonné : 61.6 m3.

Autres expressions de la vie communale

Remise d'un présent et d'une carte cadeaux aux employés municipaux

Ce mardi 16 décembre avait lieu la remise d'un présent et d'une carte cadeaux par la municipalité aux employés communaux. Au cours de son discours, Madame Le Maire a souligné le travail « méticuleux mené par le personnel féminin (Marie-Paule, Véronique, Marina) dans un contexte des plus particuliers (Covid), les compétences tant indispensables que spécifiques de Stéphanie (Secrétaire de Mairie), le travail de Nadia au camping durant la période estivale. Parallèlement, les réalisations des agents masculins chargés de la maintenance des bâtiments et des matériels, des espaces verts (Alain, André, Laurent, Olivier) ont été mises en avant. De récents aménagements ont été cités tels un local de stockage des produits ménagers, un bureau à destination des élus. Madame Le Maire a parallèlement mentionné l'importance de l'addition des compétences individuelles pour mener à bien les missions de service public et a invité les agents à maintenir cet engagement et à être force de propositions.



La venue du Père Noël à l'école Arc en ciel

Ce vendredi 18 Décembre, le Père Noël a franchi le seuil de la porte de l'école Arc en ciel au plus grand émerveillement des enfants. Les membres de l'association des parents d'élèves ont remis les cadeaux, la municipalité des chocolats. La manifestation s'est clôturée par un goûter offert par les parents d'élèves. La distribution a été menée classe par classe afin de garantir le protocole sanitaire en vigueur. Chaque classe avait préparé une chanson pour célébrer la venue du Père Noël.



Remise d'un colis de Noël aux personnes de la commune âgées de 65 ans et plus

Corinne DAMIS – 2^{ème} Adjointe et les membres de la commission Vie associative-Lien social ont organisé la distribution du colis de Noël, à toute personne âgée de 65 ans et plus, le samedi 19 décembre de 10 h à 16 h. En raison de la pandémie, celle-ci a été organisée sous forme de drive. Au total 141 colis ont été remis.

Conjointement, un bon d'achat de 20 € a été attribué par foyer par le CCAS ; à faire valoir auprès du magasin carrefour contact d'Ault.



À retenir

Réunion de la commission des Hameaux le samedi 23 Janvier 2021

Cette commission a été instaurée dès l'installation du conseil municipal. Les 10 membres de la commission (5 élus et 5 habitants des hameaux) **viendront à la rencontre des habitants pour échanger sur des problématiques diverses (cadre de vie), le samedi 23 janvier 2021 matin.** A cet effet, nous vous communiquons les horaires :

Groupe A		Groupe B	
↓ ↓	↓ ↓	↓ ↓	↓ ↓
9 h 30 – 10 h 30	10 h 45 – 11 h 15	9 h 30 – 10 h 30	10 h 45 – 11 h 15

En fin de la matinée, un bilan sera effectué en Mairie : « ce qui aura été entendu », « ce qui aura été vu ».

Vie pratique Vie citoyenne

Containers de collecte des emballages

Vous avez été plusieurs à nous signaler, via le coupon réponse, la problématique des containers de collecte des emballages, positionnés à différents endroits du village, trop souvent pleins le temps des week-ends. Nous avons nous-mêmes fait le même constat d'où des démarches entreprises auprès de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs qui a compétence en la matière. Notre demande a consisté à rappeler que la collecte soit opérée 1 fois par semaine comme le mentionne le cahier des charges et qu'elle puisse fournir un 2^{ème} container pour les emballages qui serait disposé au cimetière. Dans sa réponse, la CCVS précise qu'elle ne peut pour l'heure fournir un container supplémentaire. Toutefois, le nombre de ramassages a été porté à deux : le lundi et le mercredi.

Sur la base de photos prises récemment, nous faisons œuvre de pédagogie en rappelant à tout un chacun, quelques règles élémentaires en matière de tri sélectif :

- afin de réduire le volume de certains plastiques, veuillez autant que faire se peut, compacter les emballages des bouteilles d'eaux ;
- contrairement aux cartonnettes d'emballage, les cartons tels ceux présents sur les photos ci-dessous sont à déposer pliés en déchetterie.



Pourtant ce jour-là, les containers « au cimetière » étaient globalement vides.

Au cimetière



Il a été signalé en mairie que des plaques signalétiques apposées sur les monuments funéraires par les marbriers se trouvaient régulièrement décollées : gageons que ce soit l'œuvre du temps et non celle de l'action humaine

À savoir

La SAS VIMAGRI ENERGIES a déposé auprès des autorités compétentes une demande d'enregistrement en vue d'exploiter un méthaniseur sur le territoire de Méneslies et de procéder à l'épandage d'effluents :

(<http://www.somme.pref.gouv.fr/politiques-publiques/environnement>).

La commune de Woignarue est comprise dans le rayon d'affichage de l'avis public annonçant l'ouverture de la consultation publique, et est concernée par les risques et inconvénients dont ce projet pourrait être la source. Pendant la consultation, ouverte jusqu'au 15 janvier 2021 inclus, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront consultables en mairie de Méneslies : le lundi de 17h00 à 18h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00. Les observations pourront être également adressées par écrit à la mairie de Méneslies, à la préfecture de la Somme (Service de Coordination des Politiques Interministérielles – Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique) ou le cas échéant par voie électronique (pref-consult-public@somme.gouv.fr) avant la fin du délai précisé. La décision d'accorder ou non cette autorisation d'exploiter sera prise par la Préfète de la Somme sous la forme d'un arrêté d'enregistrement ou d'un arrêté de refus.



Photo non contractuelle

Infos pratiques

Ramassage des ordures ménagères :

Aucun changement au niveau du jour de collecte qui reste le lundi durant les fêtes de fin d'année (soit prochain ramassage **Le lundi 4 janvier 2021**).

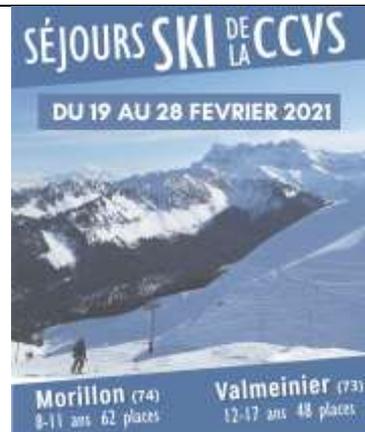
Déchetteries :

Les déchetteries d'Ault, du Tréport et de Beauchamps seront fermées les jours fériés. Elles seront ouvertes normalement **le samedi 2 janvier 2021** ; celle du Tréport restant ouverte également **le dimanche 3 janvier, uniquement de 9 heures à 11h50**.

Collecte de déchets amiantés :

La prochaine collecte d'amiante **aura lieu à la déchetterie de Beauchamps, le mercredi 14 avril 2021, de 9 h à 11h50**.

Ramassage des ferrailles : Celui sera effectué **le mercredi 6 janvier 2021 matin**.



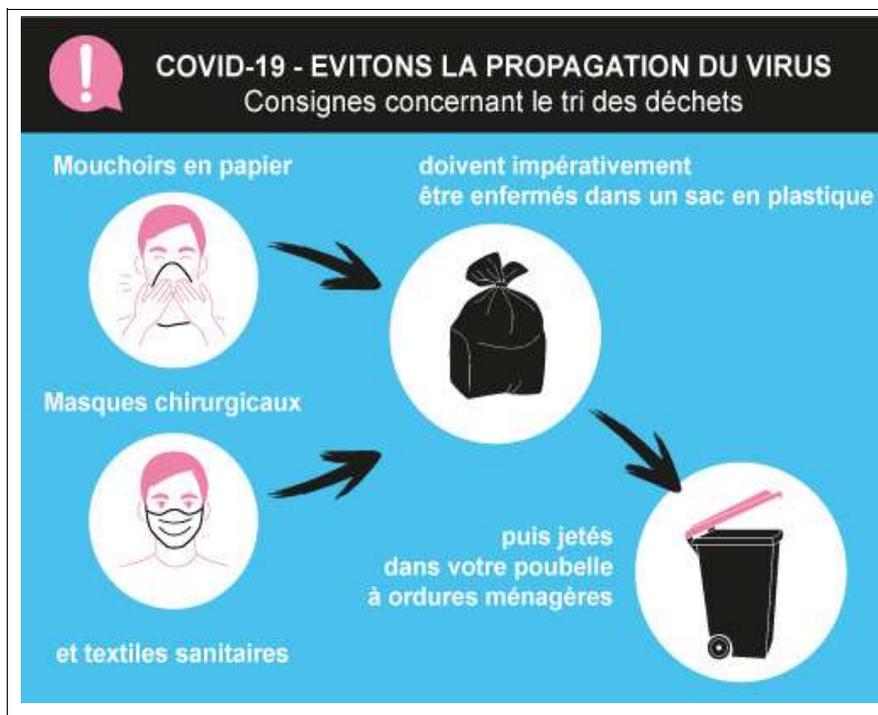
Quelques places sont encore disponibles pour le séjour Ski des 8-11 ans, à Morillon du 19 au 28 février 2021.

Pour en savoir plus : tarifs, financement, ...) rendez-vous directement sur

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/ServiceEnfanceJeunesse@villes-soeurs.fr/bookings/>

Renseignements également auprès du Service Enfance Jeunesse de la CCVS au 02 27 28 05 96 ou par mail : alsh@villes-soeurs.fr

Covid19 : les bons gestes de tri pour éviter la propagation



Les gants, mouchoirs, lingettes et masques ne vont pas dans le container des déchets recyclables (emballages, papiers, cartonnettes, plastiques) ou dans la poubelle jaune

Vous avez des questions sur



le coronavirus
(appel gratuit depuis un poste fixe en France)



• • Autre recommandation : Pensez à aérer 10 à 15 minutes 3 fois par jour vos pièces (même 5 minutes quand il fait froid).

L'amicale des Sapeurs-pompiers vous informe que la distribution des calendriers a repris. Elle se poursuivra jusqu'à la mi-janvier.

Les gestes barrières seront respectés pour la sécurité de tous :



Vente de produits locaux à la ferme:chez Stéphane HENOCQUE-1 Rue Honoré Arthur

Vente directe à la ferme mais aussi :

- au marché d'Ault : le samedi matin ;
- au marché de Cayeux/Mer le dimanche matin



Également vente d'agneaux, de volailles, d'œufs.

Subliminail's



« Envie de faire plaisir
Offrez à vos proches un chèque cadeau
valable 6 mois »



EmilieHermansSubliminails

Sur rendez-vous
Possibilité entre 12 et 14 heures
Tel : 06 67 35 27 34

80460 Woignarue

Un peu d'interaction autour de la rédaction du bulletin municipal !

Nous rappelons que les associations sont invitées à faire remonter leurs informations, **avant le 10 de chaque mois**, au secrétariat de mairie (**03 22 30 74 53**) ou via internet à l'adresse suivante : **mairiewoignarue@orange.fr**.

Les colonnes du bulletin municipal sont également ouvertes aux personnes qui souhaitent diffuser toute information à caractère communal (textes, photos), relater l'histoire du village au travers de son patrimoine, de ses activités d'antan, présenter des spécificités locales ou régionales (la langue picarde, la gastronomie, « des astuces et des tours de main », ...).

Pour tous contacts : (**03 22 30 74 53**) ou via adresse électronique : mairiewoignarue@orange.fr ou **Bertrand ALIX – 06 38 27 40 08**.

En lien avec le projet de rédiger un article dédié à Monsieur Charles LECAT – page 3 de ce bulletin, un appel aux contributions est lancé !!

A l'État civil

Naissance : PHILPPE Martin	à Abbeville	le 25 novembre 2020
Décès : CAILLEUX Gabriel (84 ans)	à Abbeville	le 5 décembre 2020



Permanence de Madame Le Maire et des adjoints

Dominique MALLET : Maire

Aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie et/ou sur Rendez-vous

Dominique BONNEVILLE : 1er Adjoint

sur Rendez-vous

Travaux et bâtiments communaux, cimetière, voirie, circulation, stationnement

Corinne DAMIS : 2ème Adjointe

sur Rendez-vous

Fêtes et cérémonies, associations hors sportives, affaires sociales

Christophe DEVILLERS : 3ème Adjoint

sur Rendez-vous

Environnement, cadre de vie, le Marais, associations sportives

Bertrand ALIX : 4ème Adjoint

sur Rendez-vous

Communication-information, bulletin municipal, Urbanisme

Pour nous contacter :

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 22 30 74 53 Fax : 03 22 30 72 55

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

**Nota : le secrétariat de
mairie sera fermé le
jeudi 31 décembre 2020**

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>